

## VERS UNE CONSOLIDATION DU SYSTEME FOURRAGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Stéphane Gorce est éleveur de veaux sous la mère et producteur de canards prêt à gaver. Il est associé en GAEC avec son épouse et ses parents sur la commune d'Estivals en Corrèze.

L'exploitation agricole se compose de 160 ha de SAU dont 55 ha de prairie en mélange luzerne et graminées et 10 ha de luzerne en pure. La culture du maïs a été abandonnée suite à la sécheresse de 2003 car les parcelles se situent sur le Causse et sont peu profondes. 10 ha d'épeautre et triticale sont semés chaque année ainsi qu'un mélange avoine-vesce base du mélange semé pour constituer des méteils immatures. Des ray-grass sont ajoutés aux méteils pour bénéficier d'une seconde coupe en fin de printemps.

120 vaches limousines et 15 laitières Montbéliardes composent le troupeau. La production est essentiellement réalisée en veaux de lait, quelques broutards sont produits durant la période estivale.

### Des copeaux pour remplacer la paille



200 tonnes de paille sont utilisées chaque année pour les 2 ateliers. Un complément en balle de riz est utilisé pour les veaux de lait. Afin de diminuer la consommation de paille, le broyage de haies est réalisé et permet de valoriser du bois en sous couche dans les bâtiments. Les bois sont constitués de feuillus et sont utilisés tout au long de l'année. Les copeaux sont mis en tas dans un bâtiment pour les faire sécher avant utilisation. L'objectif, grâce à l'achat d'un nouveau broyeur, est de substituer la totalité de la paille par des copeaux. L'utilisation d'une sous couche en calcaire sous les copeaux est en réflexion pour tester l'effet positif sur

l'assèchement du support. Les fumiers ainsi produits, sont épandus de septembre à novembre pour optimiser l'efficacité et favoriser la pousse en début du printemps.

### Un sol caillouteux propice au semis direct

Depuis maintenant près de 10 ans, l'exploitation est conduite en non labour. Des semoirs directs ont été achetés en Cuma et une stratégie de sol toujours couverts a été mise en place. Grâce à une portance des sols optimisée, les semis peuvent se réaliser tout au long de l'année avec des mélanges d'espèces adaptés. Par exemple, lors de notre visite mi-juin, un semis de luzerne (20 kg/ha) trèfles (3 kg/ha) et Sorgho (10 kg/ha) avait été fait fin mai à la suite d'une récolte d'une prairie courte durée.

Le sorgho est présent car il pousse plutôt bien en été, et peut protéger les luzernes qui s'installent.

Suivant les conditions climatiques, le sorgho sera majoritaire dans la récolte mais la luzerne aura surtout pu s'implanter malgré les conditions estivales.



Des sur-semis de méteil dans des prairies pâturées sont aussi réalisés pour augmenter la quantité de matière sèche produite par hectare et notamment en début de printemps. Cette stratégie est payante et s'adapte à la précocité climatique du secteur. Elle permet de faire des mises à l'herbe précoce en densifiant le couvert végétal. La technique de sur-semis et de culture de prairies riches en luzerne, fonctionne et permet à l'éleveur de vendre du foin en surplus de façon régulière.



## L'été une production fourragère pâturée à développer

Toutefois, l'évolution climatique pénalise la production de biomasse en été. Des sur-semis de chicorée ont été réalisés avec succès mais Stéphane GORCE envisage d'introduire l'agroforesterie au sein de son exploitation. La technique retenue est celle d'implanter des arbres fourragers sur certaines parcelles que viendraient pâturer en été les troupeaux. Cette technique expérimentale en Corrèze est déjà pratiquée dans d'autres départements et une formation est prévue à Estivals en octobre 2020 pour accompagner les éleveurs.



La technique du non labour sur sol vivant et toujours couvert a permis d'accroître les volumes et les valeurs des produits en simplifiant les itinéraires culturaux et en multipliant les mélanges possibles. Comme le montre le choix des éleveurs du GAEC, toutes les pistes d'adaptation sont possibles et restent à construire, à inventer ou à développer.



**Stéphane MARTIGNAC**  
**Conseiller Fourrage**  
Tél : 07 61 94 53 46

Action réalisée dans le cadre du programme AP3C

